

CHAMPIONNATS DE FRANCE ESPOIRS
CHAMPIONNATS NATIONAUX
AUBAGNE - 16 et 17 juillet 2016

REGLEMENT TECHNIQUE

Championnats de France Espoirs

Mode de qualification pour les courses

100m, 100m haies, 110m haies :	1 ^{er} Tour : 4 séries : 3Q + 4MT / 3 séries : 4Q + 4MT Demi-finales : 3Q + 2MT
200m, 400m, 800m, 400m haies :	4 séries : 1Q + 4MT / 3 séries : 2Q + 2MT / 2 séries : 3Q + 2MT
1500m	2 séries : 4Q + 4 MT
4x100m	2 séries : 3Q + 2MT
5000m, 3000m steeple	Finale directe

Montées de barre

Hauteur Espoirs Femmes :	1m55 - 1m60 - 1m65 - 1m70 - 1m74 - 1m78 - 1m81 - 1m84 - 1m86 puis 2 en 2
Hauteur Espoirs Hommes :	1m86 - 1m91 - 1m96 - 2m01 - 2m05 - 2m09 - 2m12 - 2m15 - 2m17 puis 2 en 2
Perche Espoirs Femmes :	3m05 - 3m25 - 3m45 - 3m65 - 3m80 - 3m95 - 4m10 - 4m20 - 4m25 puis 5 en 5
Perche Espoirs Hommes :	4m30 - 4m50 - 4m70 - 4m90 - 5m10 - 5m25 - 5m40 - 5m50 - 5m60 - 5m65 puis 5 en 5

Championnats Nationaux

Mode de qualification pour les courses

100m, 100m haies, 110m haies :	4 séries : 1Q + 4MT / 3 séries : 2Q + 2MT / 2 séries : 3Q + 2MT
200m, 400m, 800m, 400m haies :	2 séries : 3Q + 2MT
1500m, 5000m, 3000m steeple	Finale directe

Montées de barre

Hauteur Femmes :	1m55 - 1m60 - 1m64 - 1m67 - 1m70 - 1m72 - 1m74 puis 2 en 2
Hauteur Hommes :	1m90 - 1m95 - 1m99 - 2m03 - 2m06 - 2m08 - 2m10 puis 2 en 2
Perche Femmes :	3m30 - 3m50 - 3m65 - 3m75 - 3m85 - 3m90 - 3m95 puis 5 en 5
Perche Hommes :	4m60 - 4m80 - 4m95 - 5m05 - 5m15 - 5m25 - 5m30 - 5m35 puis 5 en 5

Confirmation des engagements :

Les athlètes doivent confirmer leur participation et retirer leur dossard 1 heure au plus tard (1h15mn pour les épreuves de perche) avant le début de l'épreuve concernée.

Il sera remis un dossard par athlète pour toute la compétition.

Chambre d'appel :

Les athlètes doivent se présenter en chambre d'appel selon l'horaire suivant :

- Course : 20mn avant le début de l'épreuve
- Concours (sauf perche) : 40mn avant le début de l'épreuve
- Perche : 1h10mn avant le début de l'épreuve

Engins personnels :

Les engins personnels sont autorisés. Ils devront être remis pour contrôle au responsable matériel 1 heure au plus tard avant le début de l'épreuve concernée. Ils seront mis à la disposition de tous les athlètes pendant la durée totale de l'épreuve. Ils seront à reprendre au local matériel à l'issue de l'épreuve.

20km Marche :

Un athlète ne sera pas autorisé à repartir pour son ou ses derniers tours de circuit, au-delà de 1h55 d'épreuves pour les masculins et 2h05 pour les féminines. Le Juge Arbitre et/ou le délégué technique sera chargé de stopper l'athlète lors de son passage sur la ligne d'arrivée. Les athlètes n'ayant pas accompli la distance totale de l'épreuve seront enregistrés NC sur les résultats officiels.